

Les commissions communales

Le Code des communes prévoit que le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Les commissions communales sont composées exclusivement de conseillers municipaux désignés par l'assemblée communale. Le maire est président de droit de toutes les commissions.

Le rôle des commissions est limité à l'étude des affaires et à la préparation des dossiers qui doivent être soumis au conseil municipal pour délibération. Elles ne peuvent en aucun cas prendre des décisions car celles-ci appartiennent au conseil municipal.

Le Conseil municipal a décidé de la création de six commissions. Chaque commission examine les dossiers relevant de sa compétence, à savoir :

- urbanisme, droit du sol, bâtiments communaux, patrimoine, cimetière
- voirie, eaux pluviales, environnement, aménagements paysagers, gestion des déchets, éclairage public
- affaires sociales et scolaires
- communication, animation, jeunesse, culture
- sécurité, réglementation
- marchés (appels d'offres)

Les réunions des commissions ne sont pas publiques. Toutefois, des personnalités extérieures au conseil municipal peuvent, en raison de leur compétence, être entendues en tant que de besoin par les commissions.

Urbanisme, droit du sol, bâtiments communaux, patrimoine, cimetière

- ✓ Jean-Paul DEORSOLA (président)
- ✓ Patrick CLAUDE (vice-président)
- ✓ Dominique ARCIDIACONO
- ✓ Marie MUNUERA
- ✓ Dominique PIGANEAU

Voirie, eaux pluviales, environnement, aménagement paysagers, gestion des déchets, éclairage public

- ✓ Jean-Paul DEORSOLA (président)
- ✓ Michel HERNANDEZ (vice-président)
- ✓ Dominique ARCIDIACONO
- ✓ Patrick CLAUDE
- ✓ Emmanuel DUPAS
- ✓ Christian MICHEL
- ✓ Dominique PIGANEAU

Affaires sociales et scolaires

- ✓ Jean-Paul DEORSOLA (président)
- ✓ Sandra BIANCARELLI
- ✓ Michel HERNANDEZ
- ✓ Véronique NICOLLET

Communication, animation, jeunesse, culture

- ✓ Jean-Paul DEORSOLA (président)
- ✓ Sandra BIANCARELLI (vice-présidente)
- ✓ Emmanuel DUPAS
- ✓ Marie MUNUERA
- ✓ Véronique NICOLLET

Sécurité, réglementation

- ✓ Jean-Paul DEORSOLA (président)
- ✓ Emmanuel DUPAS (vice-président)
- ✓ Dominique ARCIDIACONO
- ✓ Patrick CLAUDE
- ✓ Christian MICHEL
- ✓ Véronique NICOLLET

Marchés (appel d'offres)

- ✓ Jean-Paul DEORSOLA (président)
- ✓ Dominique ARCIDIACONO (titulaire)
- ✓ Patrick CLAUDE (titulaire)
- ✓ Véronique NICOLLET (titulaire)
- ✓ Emmanuel DUPAS (suppléant)
- ✓ Michel HERNANDEZ (suppléant)
- ✓ Christian MICHEL (suppléant)